

## Rapport du jury de recrutement des chargés d'études et de recherche (session 2019)

### Jury d'admissibilité

Le lundi 24 juin 2019, un jury composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Anne-Élisabeth BUXTORF, directrice du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Pauline CHEVALIER, conseillère scientifique, INHA
- Cécile COLONNA, conseillère scientifique, INHA
- Quitterie CAZES, maître de conférences en histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse Jean-Jaurès
- Jean-Yves MARC, professeur d'archéologie romaine, Université de Strasbourg
- Alain MÉROT, professeur d'histoire de l'art moderne, Université de Paris Sorbonne
- Anne LAFONT, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
- Gennaro TOSCANO, conseiller scientifique et culturel pour le projet Richelieu, Bibliothèque nationale de France
- Daniel RUSSO, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

s'est réuni pour examiner les dossiers de candidatures aux six postes de chargés d'études et de recherche mis au concours au printemps 2019. Le concours est ouvert aux étudiants s'inscrivant en thèse (et donc encore en master 2 au moment du concours) ou en première année de thèse (maximum 18 mois après l'inscription en thèse). Les candidats doivent pouvoir attester d'une direction de thèse par une lettre du superviseur. L'inscription administrative peut quant à elle être effectuée selon le calendrier de chaque établissement. Les candidatures provenant d'autres disciplines que l'histoire de l'art sont admissibles dans la mesure où le sujet et la manière de l'approcher entrent en résonance avec le champ de l'histoire de l'art. En 2019, cinquante-huit candidats ont déposé un dossier contre quatre-vingt-trois en 2018. Contrairement à l'année précédente, tous les dossiers se sont avérés éligibles et ont été admis à concourir pour l'admissibilité. En 2018, certains dossiers hors champ, hors conditions d'inscription ou incomplets avaient en effet dû être écartés au cours de cette première étape. Sans doute la mise en place d'une plateforme de candidature entièrement dématérialisée permettant de vérifier la pertinence de la candidature assez tôt dans le processus a permis aux candidats d'apprécier la cohérence de leur candidature par rapport à l'appel. Cette application en ligne a aussi permis aux étudiants de totalement maîtriser les différents éléments constitutifs de leur dossier avant le dépôt. L'application a en aval permis de mieux formaliser les dossiers pour une évaluation plus aisée par les membres

du jury. La gestion des dossiers (réception, vérification, correspondance, distribution aux experts, etc.) a été largement facilitée grâce à cette application.

D'une manière générale, le niveau a été jugé très bon. Sur les 58 dossiers reçus, 41 émanaient d'étudiants s'inscrivant en thèse en 2019 et 17 de doctorants inscrits en thèse en 2018. 43 dossiers ont été envoyés par des étudiants d'universités parisiennes et franciliennes, 15 d'universités de région. 15 % des dossiers émanaient d'étudiants de nationalités étrangères (UE et non UE) attestant d'une certaine internationalité du vivier de doctorants en histoire de l'art dans les universités françaises. La question des parcours internationaux a été relevée par le jury: plusieurs candidats présentaient des années d'échange universitaire (Erasmus, Erasmus mundus) qui, à l'évidence, ont enrichi leur expérience académique et fortement nourri leurs projets. Le jury a été très impressionné, dans nombre de dossiers, par la richesse des parcours qui conjuguèrent un cursus universitaire d'excellence avec des expériences très variées (stages, contrats, expériences associatives et bénévoles). Ces expériences témoignaient de réels désirs de la part des candidats, qu'elles soient en résonance immédiate par rapport à un projet scientifique et professionnel ou qu'elles soient dans une ouverture vers des horizons complémentaires dans des domaines parfois inattendus. Elles ont été appréciées comme des indices de l'engagement des candidats.

Chaque dossier a fait l'objet d'un examen attentif par les membres du jury et a donné lieu à une discussion ouverte sur la qualité du projet de recherche. Les présentations formelles ont été moins disparates que l'année précédente, permettant une appréciation plus immédiate du projet développé. Si les exigences étaient les mêmes pour tous les candidats, le jury a néanmoins tenu compte de l'état d'avancement des candidats (master 2 ou doctorat en fin de première année). Plusieurs dossiers de doctorants déjà inscrits depuis un an se sont avérés décevants par rapport au travail qui aurait dû avoir été effectué pendant la première année. Les bibliographies parfois très minces, l'absence de mentions de sources, des corpus insuffisamment définis et un sujet encore flottant ont été rédhitoires dans ces cas-là. La rigueur et la solidité des dossiers (sujet bien articulé, appareil de notes cohérent, bibliographie bien choisie et utilisée) ont été les critères décisifs. Ce sont ces critères qui ont prévalu dans le choix de l'admissibilité. Le jury a ainsi porté toute son attention à la capacité des candidats à exposer clairement leur sujet, c'est-à-dire à justifier son intérêt, sa cohérence, sa pertinence et à le situer dans un contexte scientifique, à exposer l'état de l'art qui permet d'évaluer la maîtrise d'une bibliographie pertinente et enfin à problématiser le sujet de recherche, c'est-à-dire à poser de vraies questions par rapport à son sujet. Les attentes à cet égard ont évidemment tenu compte des degrés d'avancement des étudiants (entre M2 et première année de doctorat), mais il est apparu que nombre de candidats de M2 étaient en mesure d'articuler ces trois pans. La dimension prospective qui s'est traduite par des questions soulevées par le sujet de recherche a enfin, en particulier dans le cas des M2, été jugée très favorablement.

A l'issue des discussions, 20 dossiers ont été sélectionnés pour les auditions du 3 juillet 2019. Une candidate s'est désistée ayant obtenu un contrat doctoral dans son université de rattachement.

## Jury d'admission

Le mercredi 3 juillet 2019, le jury composé de :

- **Éric de CHASSEY**, directeur général, INHA
- **France NERLICH**, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- **Anne-Élisabeth BUXTORF**, directrice du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- **Pauline CHEVALIER**, conseillère scientifique, INHA
- **Cécile COLONNA**, conseillère scientifique, INHA
- **Quitterie CAZES**, maître de conférences en histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse Jean-Jaurès (excusée)
- **Jean-Yves MARC**, professeur d'archéologie romaine, Université de Strasbourg
- **Alain MÉROT**, professeur d'histoire de l'art moderne, Université de Paris Sorbonne
- **Anne LAFONT**, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
- **Gennaro TOSCANO**, conseiller scientifique et culturel pour le projet Richelieu, Bibliothèque nationale de France
- **Daniel RUSSO**, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

a auditionné dix-neuf candidats. Les candidats ont été convoqués à partir de 9h30 dans un ordre qui avait été fixé par tirage au sort d'une lettre de l'alphabet. Les étudiants ont été invités à présenter un exposé de dix minutes afin de laisser ensuite dix minutes aux questions du jury. L'un des membres du jury, directeur de thèse d'un des candidats, s'est retiré au moment de l'audition et s'est abstenu de la discussion le concernant. La durée de chaque audition a été scrupuleusement respectée, aussi grâce à la bonne préparation des candidats qui ont présenté des oraux parfaitement chronométrés. Le jury a été particulièrement impressionné par la très grande qualité des oraux de candidats qui ont su s'assurer toute l'attention des membres présents. Le professionnalisme des présentations, très bien articulées et argumentées, mais aussi portées par une grande énergie, a tout simplement été jugé remarquable. Le niveau des discussions s'en est ressenti, avec des dialogues qui ont porté aussi bien sur le fond que sur des questions de méthode de manière très poussée. Au terme de huit heures d'audition et de délibération, le jury a sélectionné six candidats et proposé trois candidats pour la liste complémentaire. Le choix final a été unanime et a favorisé les candidats qui, sur la base d'une très grande rigueur dans le traitement des sources, montraient une appétence particulière pour des questions ouvertes et non prédéterminées.

Les six candidatures retenues émanent de deux doctorantes et quatre masterants, représentant deux universités de région (Amiens, Lyon) et quatre établissements parisiens (EHESS, EPHE, l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne, Sorbonne Université). Trois dossiers ont été classés en liste complémentaire.

## Lauréats


- Madame **Camille AMBROSINO**, projet de thèse en cotutelle entre l'Université de Picardie Jules Verne et l'Università degli Studi di Genova : "Des couleurs en plus : incrustations et applications dans la sculpture figurative en Italie septentrionale et centrale (v. 1280 - v. 1470)", sous la direction de Philippe Sénéchal et de Clario Di Fabio. Inscription en septembre 2019.
- Madame **Johanna DANIEL**, projet de thèse en cotutelle entre l'Université Lyon II Lumière et l'Université de Montréal depuis novembre 2018 : "Les vues d'optique, une production européenne d'estampes semi-fines, 1740-1830", sous la direction de Sophie Raux et d'Emmanuel Château.
- Madame **Coline DESPORTES**, projet de thèse à l'École des hautes études en sciences sociales : "Tisser un art national dans le Sénégal indépendant (1960-1980) : tapisseries des Manufactures sénégalaises des arts décoratifs de Thiès sous la présidence de Léopold Sédar Senghor", sous la direction d'Anne Lafont. Inscription en septembre 2019.
- Madame **Justine GAIN**, projet de thèse à l'École pratique des hautes études et l'École du Louvre depuis novembre 2018 : "Jean-Baptiste Plantar, l'ornemaniste de la Monarchie de Juillet", sous la codirection de Jean-Michel Leniaud et Lionel Arsac, conservateur au château de Versailles.
- Monsieur **Euan WALL**, projet de thèse à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : "Les offrandes miniatures dans l'Italie préromaine (VIe - IIIe siècles av. J.-C)", sous la direction d'Olivier de Cazanove. Inscription en septembre 2019.
- Monsieur **Yongsong ZHENG**, projet de thèse à Sorbonne Université : "Recherches sur le blanc de Chine d'après la collection Grandidier : depuis la fin de la dynastie Ming jusqu'au milieu de la dynastie Qing (1490-1722 après. J.-C.), Les techniques des fours dragon à Dehua" sous la direction d'Antoine Gournay. Inscription en septembre 2019.

## Liste complémentaire :

- Monsieur **Lorenzo MARGANI**, projet de thèse à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : "La fortune critique de l'Œuvre de Limoges : du cabinet de curiosités aux collections privées et publiques (XVIIe - début du XXe siècle)" sous la direction de Philippe Plagnieux.
- Madame **Chloé DAMAY**, projet de thèse en cotutelle entre l'Université de Rennes 2 et l'Institut National du Patrimoine de Tunis : « La sculpture de Thugga (Dougga) : politique et culture d'une cité d'Afrique romaine (Ier-IVe siècles) », sous la codirection de Mario Denti et Samir Aounallah.
- Monsieur **Esteban SANCHEZ**, projet de thèse à l'École des hautes études en sciences sociales : "La valeur épistémique et esthétique du territoire mexicain dans les cultures visuelles porfiriennes (1876-1910)", sous la direction de Clément Thibaud.

**Données statistiques**

Candidats	Sexe	Niveau d'études	Âge à la date de l'admissibilité	Origine géographique					
				Master	Doctorat				
Admissibilité	Femme	43	Masterants	41	Minimum	23	Paris	43	43
	Homme	15	Doctorants	17	Maximum	49	Province	12	15
					Moyen	27	Étranger	3	0
Total		58		58					58
Admission	Femme	4	Masterants	4	Minimum	24	Paris	5	4
	Homme	2	Doctorants	2	Maximum	30	Province	1	2
					Moyen	26			



Eric de Chassey  
Directeur général  
Président du jury